



L'espace de la ségrégation : altérité et populations ségréguées à Dijon (XIV^e-XVIII^e siècle)

Patrick Chopelain



Édition électronique

URL : <http://cem.revues.org/711>
DOI : 10.4000/cem.711
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain
d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2005
ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Patrick Chopelain, « L'espace de la ségrégation : altérité et populations ségréguées à Dijon (XIV^e-XVIII^e siècle) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 25 octobre 2006, consulté le 28 janvier 2017. URL : <http://cem.revues.org/711> ; DOI : 10.4000/cem.711

Ce document a été généré automatiquement le 28 janvier 2017.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

L'espace de la ségrégation : altérité et populations ségréguées à Dijon (XIV^e-XVIII^e siècle)

Patrick Chopelain

« Dans une page, la marge, c'est ce qui tient les lignes. » Jean-Luc Godard

- 1 Ce projet de recherche est né de plusieurs constats : d'une part, l'existence dans les archives municipales de Dijon d'un important fonds relatif aux populations ségréguées et, d'autre part, l'intérêt d'étudier ces populations de façon globale puis d'analyser comment la ville assure la gestion de celles-ci ¹. Cette étude s'appuie également sur la cartographie des quartiers de résidence et/ou espaces de relégation, des nécropoles attribuées à tel ou tel type de population et, enfin, profite des opérations urbanistiques en cours pour lancer des fouilles archéologiques pouvant nourrir ce dossier.
- 2 Que chaque société soit amenée à mettre en marge d'elle-même un nombre déterminé de groupes ou d'individus apparaît avec une certaine évidence ². Dès lors, quel sens donner au terme "populations ségréguées" ? Cette périphrase désigne un ensemble de groupes – constitués ou non – et d'individus qui, pour de multiples raisons, ont subi de la part de la communauté organisée – ville – des formes plus ou moins fortes de ségrégation ou de relégation ³.
- 3 On distingue un premier groupe soumis à une ségrégation "de type primaire" :
- 4 • les communautés exogènes comme les gitans ;
- 5 • les minorités religieuses anciennement établies comme les juifs, mais radicalement non assimilables par la religion dominante ou par la "nouvelle religion" (protestantisme). De cette appartenance, par naissance ou par choix, naît en réponse une stratégie de contingentement, d'éloignement ou de persécutions ;

- 6 • les malades atteints de maladies non mortelles mais considérées comme “infamantes” (la lèpre) ou touchés par les épidémies déstabilisant en profondeur les institutions et les communautés (peste) ;
- 7 • les personnes ayant des pratiques sexuelles considérées comme déviantes (homosexualité) ;
- 8 • les personnes qui se suicident – pratique considérée comme scandaleuse.
- 9 On distingue un second groupe, soumis à une ségrégation “de type secondaire” ou par contact. Il s’agit de personnes qui, par leur fonction, sont au contact de personnes issues des groupes décrits précédemment :
- 10 • personnes chargées de l’inhumation, de la garde et de l’entretien des morts (saccards et maugoguets) ;
- 11 • personnes chargées de l’exécution (bourreau).
- 12 Ce contact peut induire un danger réel de contamination quand il concerne le personnel chargé de la garde et de l’entretien des “pestiférés” ou être symbolique comme dans le cas du bourreau.
- 13 Cette classification se heurte toutefois à un certain nombre de difficultés dont celle de la représentativité. Nous sommes amenés, en effet, à privilégier les populations concernées par les fouilles archéologiques en cours (projet “quartier des Tanneries”). Parallèlement, nous avons choisi plusieurs types d’approches qui permettent de mettre en valeur les contenus du système “ségréateur”.
- Une approche sémiologique
- 14 La société médiévale et moderne a produit tout un ensemble de signes spécifiant l’infamie ou la menace que représentent certains groupes. Il peut s’agir du bonnet jaune que portent les maugoguets ou les chirurgiens de peste ⁴, la bande blanche autour des bras des prostitués, mais aussi les croix rouges ou noires peintes sur les maisons des pestiférés. Il existe également des instruments, prolongations du corps, destinés à éviter le contact direct avec les autres comme le bâton noir des maugoguets ou la baguette blanche avec laquelle le bourreau peut choisir les aliments qu’il convoite sur les marchés de la ville.
- 15 Cette étude doit s’enrichir d’un corpus illustré des signes et marques d’infamie qui figurent dans les collections nationales, telle la “Kläpperstein”, la pierre des médisants du musée historique de Mulhouse ⁵.
- “Système urbain” et “crise systémique” ⁶
- 16 Définir les populations marginales c’est également définir ce qui est la règle, analyser ce qui agglomère ou satellise. Il s’agit d’appréhender la ville comme un “système” c’est-à-dire comme un ensemble organisé, normatif, en perpétuelle recherche d’équilibre. Ce système urbain a une réalité matérielle par son territoire, avec le cœur de la ville ceint de remparts dont les portes filtrent les entrées, ses faubourgs et sa banlieue. La ville a également édicté des lois, des coutumes et des normes assurant sa survie et sa permanence. Ce n’est pas un système clos car il est enserré dans un maillage plus large d’institutions et d’autorités civiles – ducales et royales – et religieuses – évêché et grandes abbayes –, qui promulguent également des normes et des règles qui, selon les cas, s’additionnent ou se substituent aux règlements locaux.
- 17 Néanmoins, il y a bien un tropisme dijonnais qui peut être décrit et analysé comme un “système” clos et cohérent, réagissant à chaque crise et remettant en cause sa permanence et son équilibre ⁷.

Sociohistoire et essai de caractérisation des groupes

- 18 Il s'agit de définir ce qui fait la spécificité de chaque entité et, à l'intérieur de celle-ci, la singularité de chaque individu. Il y a une différence entre une société "parallèle" ou une "contre-société" – communautés juives et protestantes – formée par descendance et/ou par adhésion et celles créées par l'agglomération d'individus réunis par la "malchance" – peste ou lèpre. Le cas des suicidés est spécifique⁸. Enfin, une caractérisation de groupes comme les "saccards" et les "maugoguets" – recrutement, origine sociale, endogamie –, dont la fonction les fait entrer par contact avec les populations ségréguées est du plus grand intérêt.

Une cartographie – avec mise en place d'un SIG – des lieux de relégations

- 19 Elle s'applique à positionner non seulement les lieux de résidence permanents et temporaires – dans le cas des poussées épidémiques –, mais également les nécropoles attribuées à tel ou tel type de population. Ce SIG doit également tenir compte de la dynamique de mouvements des populations, des contacts entre celles-ci et des montages et démontages de constructions temporaires (cas de l'île d'Ouche) correspondant aux pandémies⁹.

Une archéologie des espaces de ségrégation¹⁰ L'apport de l'archéologie

- 20 Parallèlement à cette recherche, basée essentiellement sur les sources documentaires et l'analyse des vestiges monumentaux et lapidaires, l'apport de l'archéologie est essentiel pour nourrir le dossier. De ce point de vue, ce projet de recherche est amené à suivre les projets d'aménagement urbains, notamment celui du quartier des tanneries. Situé au sud du centre ancien de Dijon, à l'extérieur des remparts et à proximité de l'hôpital général, ce quartier doit faire l'objet dans les années à venir d'un vaste projet urbanistique portant sur une dizaine d'hectares. Un ensemble de sources abondantes permet de distinguer les différents types d'occupations :

- 21 • une période d'activités artisanales et d'élevage (xv^e-xvi^e siècle) : cimetière des chevaux, "tects" (loges) à porcs, "tueries" (abattoirs) ;
- 22 • une période d'utilisation comme espace de relégation (début xvi^e-début xviii^e siècle) : pestiférés (début xvi^e siècle-1631), hébergement des pauvres, des étrangers et des soldats puis, par intermittence, des malades comme les pauvres et les étrangers atteints de la "pustule maligne" (1719-1720) ;
- 23 • une phase d'activités industrielles (1680-xviii^e siècle) : fabrique de "cendres fortes" à partir de lies de vinaigre, manufacture de couverture de laine, fabrique de cordes de boyaux, papeterie, tannerie (liste non exhaustive)¹¹. L'île sert également de champ de tir pour les chevaliers de l'arbalète et de l'arc au xviii^e siècle.

Une microsociété "fabriquée et réunie par la peste"

- 24 Si les fouilles, qui ont porté sur des nécropoles de pestiférés, mettent surtout l'accent sur l'aspect "sépultures de catastrophe", c'est une image plus complexe qui ressort de l'analyse des sources conservées aux archives municipales. Ainsi, au gré des pandémies, apparaît une société issue des mesures coercitives de la ville de Dijon, avec ses nécropoles et un habitat particulier. Toutes les personnes reléguées sur l'île, en effet, ne meurent pas : elles se nourrissent, vivent et sont logées dans des bâtiments plus ou moins rudimentaires (maisonnettes en bois, loges et maison en dur...). Les malades sont sous la garde d'un personnel attaché à leur entretien et chargé des inhumations, les saccards ou maugoguets, dont le signe distinctif est un bonnet jaune. L'accès à l'île est contrôlé par des gardiens autorisés "à arquebuser" tout contrevenant.

Le projet “quartier des Tanneries”

- 25 L'opération urbanistique envisagée est l'occasion d'étudier, dans toutes ses dimensions (archives, plans et cartes, étude parcellaire, fouille archéologique), un quartier entier situé aux portes de la ville et dont une partie présente une homogénéité géographique (ancienne île) et une grande continuité des formes d'occupation socialement très marquées. L'étude sera menée par une équipe pluridisciplinaire, réunissant archéologues, anthropologues, zooarchéologues, parasitologues, céramologues et géomorphologues.

NOTES

1. . Aucune étude, à notre connaissance, ne porte sur cette problématique, en dehors des ouvrages de synthèse comme F.-O. TOUATI, *Maladie et société au Moyen Âge. La lèpre, les lépreux et les léproseries dans la province ecclésiastique de Sens jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Bruxelles, 1998 et N. BROCCARD, *Soins, secours et exclusions, établissements hospitaliers et assistance dans le diocèse de Besançon (XIV^e -XV^e siècle)*, Besançon, 1998.
2. . À propos de la notion de *paria* comme figure emblématique des exclus – esclaves, noirs, juifs, tsiganes –, voir M. LEIBOVICI et E. VARIKAS, *Le paria, une figure de la modernité*, 2003.
3. . Les catégories retenues (liste non fermée) : juifs, protestants, hérétiques, non-baptisés, suicidés, suppliciés, bourreaux, lépreux, cagots, pestiférés, traîtres, gitans, étrangers, homosexuels, aliénés. Toutes ont subi une forme plus ou moins grave de ségrégation, soit dans leur lieu de résidence soit en portant des signes et marques infamantes. Certaines catégories sont aisément repérables car elles ont laissé de nombreuses traces – archives, nécropoles, plaques tombales. C'est le cas des lépreux et des pestiférés. À l'opposé, les homosexuels ou les suicidés sont difficilement repérables.
4. . Cette couleur est très dévalorisée pour cette période. Fréquemment imposée aux juifs, elle a un rôle répulsif. Voir “L'homme roux”, dans M. PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Âge*, Paris, 2004, p. 205.
5. . Pour les normes, les populations marginales et leur répression, voir : M. FOUCAULT, *L'histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, 1975 et *Surveiller et punir*, Paris, 1975. Pour l'étude de la signification des signes et des couleurs, voir M. PASTOUREAU, *L'étoffe du diable*, Paris, 1991 et *Une histoire symbolique du Moyen Âge*, Paris, 2004. À propos des populations marginales, voir B. GEREMECK, *Truands et misérables dans l'Europe moderne (1350-1600)*, Paris, 1980. Pour la notion de bouc émissaire, cf. R. GIRARD, *Le bouc émissaire*, Paris, 1982. À noter également, pour un témoignage contemporain de ce sujet, le traité d'Ambroise Paré traitant de l'anormalité et décrivant comment son frère, chirurgien à Vitré, démasquait les faux mendiants et les faux lépreux (première édition en 1573, cf. *Des monstres et des prodiges*, Paris-Genève, 1996). Depuis l'étude ancienne d'U. Robert (*Les signes d'infamie au Moyen Âge*, 1891), il n'y a pas eu d'étude d'ensemble concernant ce sujet.
6. . Parmi les nombreuses définitions possibles, nous retenons celle de J.-B. Racine et H. Raymond (*L'analyse quantitative en géographie*, Paris, 1973, p. 22) : “notion de système,

fait d'éléments et d'attributs interreliés qui constituent peut-être un tout organique plus ou moins structuré. Le point de départ n'est plus l'organisme mais "l'information" qui permet de juger si cet organisme existe". Le sens dans lequel nous voulons l'utiliser présente lui-même une ambiguïté certaine mais finalement féconde. Si nous dissociions système et crise, nous arrivons à la description d'un ensemble soumis à des agressions extérieures et réagissant face à celle-ci. Si nous employons le terme de "crise systémique", nous plaçons les crises comme éléments consubstantiels découlant structurellement du système urbain et d'une manière plus générale de l'état dans lequel celui-ci est inséré. Pour bien illustrer la plasticité de ce concept, on peut également se référer au "système-monde" développé par le géographe O. Dollfus, qui ne s'appuie pas sur un système "autocentré" mais sur un réseau en archipel. Comme nous l'avons dit précédemment, ce concept nous semble adéquat pour développer les notions de dynamique et d'interactions survenant à l'intérieur d'une société urbaine.

7. . L'analyse du système urbain confronté à des crises répétées tire profit des travaux d'A. Toynbee, [*L'histoire (Study of History)*, Paris, 1981] et de son concept dynamique de défi-réponse : défi pour la présence d'une maladie effrayante comme la peste, réponse pour les mesures d'isolement ; défi pour l'irruption d'une nouvelle religion remettant en cause le dogme officiel, réponse pour la dialectique permettant de la combattre par les mesures de contingentement – lieux de cultes restreints, cimetières particuliers – et de persécutions.

8. . Nous n'avons repéré que quatre cas de suicide dans les sources textuelles. Ce groupe est sans doute la catégorie subissant les pires discriminations : le prévôt fait pendre un suicidé comme "homicide de lui-même", et un pendu est traîné sur la claie place du Morimont et pendu par les pieds, puis jeté à la voirie et ses biens confisqués.

9. . Comme exemple de SIG appliqué à ce type de problématique, citons : I. SÉGUY, S. TZORTZIS, M. SIGNOLI, J.-N. BIRABEN, A. BRINGÉ, G. DAVTIAN et N. BERNIGAUD, "Diffusion spatio-temporelle d'une épidémie de peste : exemple de la Basse-Provence au XVIII^e siècle", dans *Temps et espaces de l'homme en société, analyse et modèles spatiaux en archéologie*, 25^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, octobre 2004.

10. . Si les diagnostics d'archéologie préventive mettent au jour quelquefois des vestiges liés à ce type de problématique, ils débouchent rarement sur une démarche pluridisciplinaire. Signalons toutefois, d'après la Revue *Archéopage*, la découverte en mars 2003, au lieu-dit "champ des juifs" à Ennezat (Puy-de-Dôme), de sépultures médiévales sans doute attribuables à cette communauté. Dans CRUBÉZY *et alii* (*Archéologie funéraire*, Paris, 2000, p. 21 et 182), on signale la découverte d'une sépulture de catastrophe associant un homme, une femme et un enfant (Montpellier) et neuf fosses rassemblant une cinquantaine de corps situés près de l'église Saint-Pierre de Dreux (Eure-et-Loir).

11. . Il est à noter qu'une partie des activités industrielles pratiquée sur cette île est également entachée d'infamie. Tanneurs et teinturiers sont en effet des professions très discriminés. Dans certaines villes du sud de la France – Montpellier ou Avignon –, la profession de teinturier est longtemps restée le fait d'artisans juifs, cf. "Les teinturiers médiévaux", dans M. PASTOUREAU, *op. cit.*, Paris, 2004, p. 188.

INDEX

Mots-clés : ségrégation, minorité urbaine

Index géographique : France/Dijon